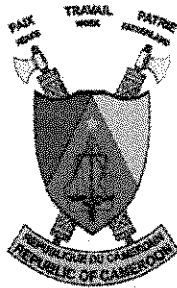


COMMISSION SPECIALE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

**PROGRAMME D'AMELIORATION
DE LA PERFORMANCE, DE LA
REDEVABILITE
ET DE LA TRANSPARENCE**

**UNITE DE COORDINATION DU
PROGRAMME**

Passation des Marchés de Fournitures



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

DEMANDE DE COTATION

N°002/DC/MINFI/UCP/CSPM/2026 DU 24 MARS 2026

**ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE FONCTIONNEMENT DU
PROGRAMME EN DEUX LOTS :
LOT1 : ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES (PRADO, RAV4, PICK-UP...),
LOT2 : ACQUISITION D'UNE MOTO**

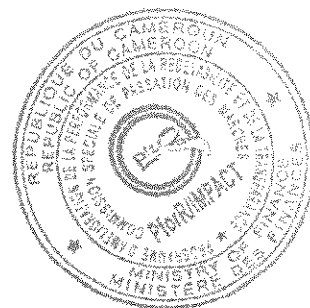
**PROJET : PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE LA
REDEVABILITE ET DE LA TRANSPARENCE (PforR/IMPACT)**

ACHETEUR : UNITE DE COORDINATION DU (PforR/IMPACT)

PAYS : Cameroun

FINANCEMENT : CREDIT : IDA 7720-CM

CODE STEP : CM-MINFI-541775-GO-RFQ



« A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

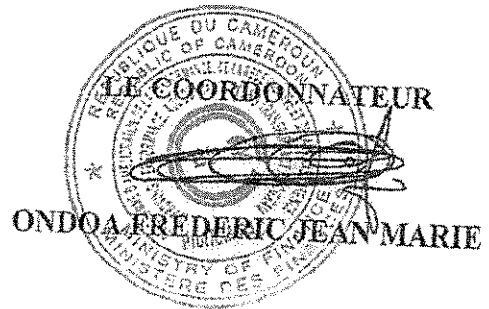
Les offres resteront valables pendant 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.
NB : Le délai maximum de livraison de ce matériel est fixé à trente (30) jours, à compter de la date de la notification de l'ordre de service.

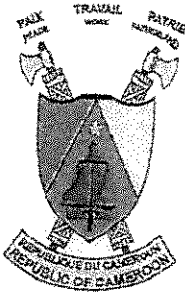
Les fournisseurs devront se référer au point 4.1 du présent dossier pour les conditions techniques à remplir pour la constitution de leurs offres respectives.

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse sus-indiquée, le 19 AVR 2026 à 15 heures en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants.

Veillez agréer, *Madame, Monsieur*, l'expression de ma parfaite considération.

P.J. : Demande de Cotation





REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'AMELIORATION
DE LA PERFORMANCE, DE LA REDEVABILITE
ET DE LA TRANSPARENCE

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME



LA BANQUE MONDIALE
IBRD - IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES

000000002 /DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/03-2026

Yaoundé, le 4 MARS 2026

Le Coordonnateur

A

Madame/Monsieur le Directeur Général
Ets MULTI SERVICES TEL:699 99 20 18
BP : 14600 Yaoundé

Objet : Demande de cotation relative à l'acquisition du matériel roulant pour le fonctionnement du programme en deux lots : lot1 : acquisition de trois (03) véhicules (Prado, Pick-up...) lot2 acquisition d'une (01) moto

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour « l'acquisition du matériel roulant pour le fonctionnement du programme en deux lots : lot1 : acquisition de trois (03) véhicules (Prado, Pick-up...) lot2 acquisition d'une (01) moto ».

Le présent marché est financé par le crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale.

A cet effet, vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultation, le Bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 10 AVR 2026 à 14 heures sous enveloppe scellée adressée à l'Unité de Gestion du PforR/IMPACT, situé au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale du Budget du Ministère des Finances sis au quartier Fouda lieu-dit ancienne Hysacam ;
Portant la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 2/DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/03-2026 DU _____,
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE FONCTIONNEMENT
DU PROGRAMME EN DEUX LOTS :
LOT1 : ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES (PRADO, RAV4, PICK-UP...),
LOT2 : ACQUISITION D'UNE (01) MOTO »

« A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

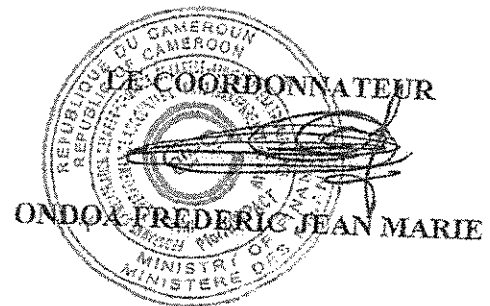
Les offres resteront valables pendant 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.
NB : Le délai maximum de livraison de ce matériel est fixé à trente (30) jours, à compter de la date de la notification de l'ordre de service.

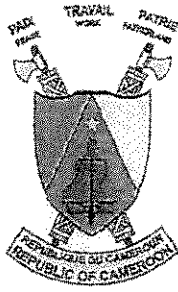
Les fournisseurs devront se référer au point 4.1 du présent dossier pour les conditions techniques à remplir pour la constitution de leurs offres respectives.

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse sus-indiquée, le 10 AVR 2026 à 15 heures en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants.

Veuillez agréer, *Madame, Monsieur*, l'expression de ma parfaite considération.

P.J. : Demande de Cotation





REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'AMÉLIORATION
DE LA PERFORMANCE, DE LA REDEVABILITE
ET DE LA TRANSPARENCE

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES

0000 0000 Réf N°: 2 /DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/03-2026

Yaoundé, le 24 MARS 2026

Le Coordinonnateur

A

Madame/Monsieur le Directeur Général
NEB INTERNATIONAL SARL
TEL :694 848 112/676 174 409
Email: etientsama@gmail.com
BP: 574-Yaoundé

Objet : *Demande de cotation relative à l'acquisition du matériel roulant pour le fonctionnement du programme en deux lots : lot1 : acquisition de trois (03) véhicules (Prado, Pick-up...) lot2 acquisition d'une (01) moto*

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour « l'acquisition du matériel roulant pour le fonctionnement du programme en deux lots : lot1 : acquisition de trois (03) véhicules (Prado, Pick-up...) lot2 acquisition d'une (01) moto ».

Le présent marché est financé par le crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale.

A cet effet, vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultation, le Bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 10 AVR 2026 heures sous enveloppe scellée adressée à l'Unité de Gestion du PforR/IMPACT, situé au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale du Budget du Ministère des Finances sis au quartier Fouda lieu-dit ancienne Hysucam ;
Portant la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 2 /DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/03-2026 DU ____,
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE FONCTIONNEMENT
DU PROGRAMME EN DEUX LOTS :
LOT1 : ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES (PRADO, RAV4, PICK-UP...),

LOT2 : ACQUISITION D'UNE (01) MOTO »

« A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

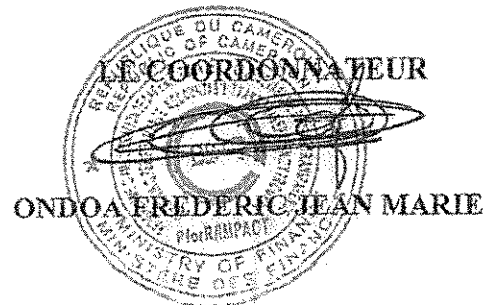
Les offres resteront valables pendant 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.
NB : Le délai maximum de livraison de ce matériel est fixé à trente (30) jours, à compter de la date de la notification de l'ordre de service.

Les fournisseurs devront se référer au point 4.1 du présent dossier pour les conditions techniques à remplir pour la constitution de leurs offres respectives.

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse sus-indiquée le 10 AVR 2026 à 15 heures en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants.

Veillez agréer, *Madame, Monsieur*, l'expression de ma parfaite considération.

P.J. : Demande de Cotation



Préambule

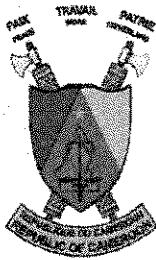
Le Présent Dossier de Consultation comprend les pièces suivantes :

- Pièce 0 : Avis de Demande de Cotations,
- Pièce 1 : Les Instructions aux fournisseurs,
- Pièce 2 : Le Modèle de cotation,
- Pièce 3 : Le Bordereau descriptif et quantitatif,
- Pièce 4 : les spécifications techniques
- Pièce 5 : Le Projet de Lettre de Marché,
- Pièce 6 : Le Modèle de tableau de comparaison des offres.

Il est recommandé aux Prestataires de bien lire les Instructions aux Soumissionnaires de même que les spécifications techniques des fournitures demandées, qui sont des spécifications minimales. Puis, ils devront constituer leurs offres suivant les documents types joints en annexe.

A ce titre, ils devront prendre soin de compléter la lettre de Demande de Cotations et de confirmer les prescriptions techniques dans le bordereau descriptif.

En cas de modification des spécifications techniques données dans la présente Demande de Cotations, et ce dans le but de les améliorer, le Prestataire devra joindre un numéro séparé expliquant les avantages de sa proposition.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'AMÉLIORATION
DE LA PERFORMANCE, DE LA
REDEVABILITÉ
ET DE LA TRANSPARENCE

UNITE DE COORDINATION DU
PROGRAMME



LA BANQUE MONDIALE
IBRD - IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

DEMANDE DE COTATION

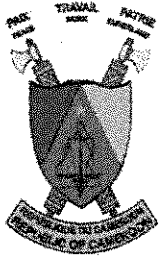
N°002/DC/MINFI/UCP/CSPM/2026 DU 24 MARS 2026

**POUR ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE FONCTIONNEMENT
DU PROGRAMME EN DEUX LOTS :**

LOT1 : ACQUISITION DE TROIS VEHICULES (PRADO, RAV4, PICK-UP...),

LOT2 : ACQUISITION D'UNE MOTO

SECTION 0 : AVIS DE DEMANDE DE COTATION



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'AMELIORATION
DE LA PERFORMANCE, DE LA
REDEVABILITE
ET DE LA TRANSPARENCE

UNITE DE COORDINATION DU
PROGRAMME



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

N°002/ADC/MINFI/UCP/CSPM/2026 DU 24 MARS 2026
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE
FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME EN DEUX LOTS :
LOT1 : ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES (PRADO, RAV4, PICK-UP...),
LOT2 : ACQUISITION D'UNE (01) MOTO

Désignation	Demande de Cotation relative à l'acquisition du matériel roulant pour le fonctionnement du programme en deux lots : lot1 : acquisition de trois (03) véhicules (Prado, Pick-up...) lot2 acquisition d'une (01) moto
Lieu de livraison	Unité de Coordination PforR-IMPACT Situé au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale du Budget du Ministère des Finances sise au quartier Fouda à la rue dite ancienne Hysacam.
Numéro Demande de Cotation	Demande de Cotation (DC) N°002/DC/MINFI/UCP/PforR-IMPACT-CSPM/2026 du 24 MARS 2026
Nombre de lot	02
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	Soixante (60) jours à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison des fourniture

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) les fonds de préparation pour financer la préparation de du Programme d'Amélioration de la Performance, de la Redevabilité, et de la Transparence (PforR-IMPACT), et se propose d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer des paiements autorisés au titre de « l'acquisition du matériel roulant pour le fonctionnement du programme en deux lots : lot1 : acquisition de trois (03) véhicules (Prado, Rav4, Pick-up...) lot2 acquisition d'une (01) Moto.

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour la « demande de Cotation Restreinte.

2. Financement :

Le présent marché est financé par le crédit N°7720-CM de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale

3. Participation:

La consultation est ouverte aux prestataires ci-après :

-
-
-
-

Exerçant dans le domaine des Fournitures / Fabrication de Véhicule et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotation.

4. Délai de livraison:

Le délai de livraison maximum prévu pour la livraison du matériel objet de la présente Demande de Cotation est de soixante (60) Jours calendaire à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

5. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue Française ou en Anglais.

6. Consultation et retrait des dossiers de la Demande de Cotation Restreinte

La Demande de Cotation peut être consultée et retirée gratuitement à partir du 24 Mars 2026, de 07 heures 30 min à 15 heures 30 min précises (heure locale), à l'unité de coordination du Programme d'Amélioration, de la Performance, de la Redevabilité et de la Transparence (PForR/IMPACT), 1^{er} étage sis à l'immeuble de la direction du Budget du Ministère des Finances au quartier Fouda à Yaoundé, à la rue dite Hysacam dès publication du présent avis.

7. Conditions de depot des offres

Le soumissionnaire placera sept (07) exemplaires de son offre (un (01) original et six (06) copies) et une copie électronique dans un clé USB dans une enveloppe portant la mention :

**« DEMANDE DE COTATION N°002DC/MINFI/UCP/PforR-IMPACT-CSPM/2026
DU 24 MARS 2026,
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE
FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME EN DEUX (02) LOTS : LOT1
ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES (PRADO, RAV4, PICKUP...) LOT2
ACQUISITION D'UNE (01) MOTO ».
« A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».**

8. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date et heure limite de réception des offres	Le 10 AVRIL 2026 à 14 Heures
Lieu de dépôt	Unité de Coordination du Programme au service de la Passation des Marchés

9. Délai de validité des plis :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs plis pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

10. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés du PforR/IMPACT(CSPM)** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans l'Avis de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 10 AVRIL 2026 à 15 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de réunions de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PforR-IMPACT

11. Evaluation des cotations:

La Commission Spéciale de Passation des Marchés procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :

11.1. Examen préliminaire

Le processus d'évaluation démarrera dès l'ouverture des plis. L'examen préliminaire des cotations aura pour objet d'identifier et de rejeter celles non conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de demande de cotations et les cotations ainsi rejetées ne seront pas acceptées à l'examen détaillé.

11.2. Examen détaillé

Seules les cotations retenues à l'issue de l'examen préliminaire seront examinées à ce stade. Les cotations seront classées de la moins disante à la plus disante après vérification des calculs et corrections des erreurs éventuelles.

12. Critères de qualification;

- i. Justifier d'au moins deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (2025-2022) d'un montant minimum de 140 000 000 (cent quarante millions) pour le Lot1 ;
- ii. Et d'un montant de 800 000(huit cent mille) Fcfa pour le Lot2 ;
- iii. Conformité du descriptif technique du matériel proposé (critères majeurs) : 100% ;
- iv. . Elles doivent être déposées, accompagnées d'une garantie de soumission minimum de : trois million sept cent mille (3 700 000) CFCFA.

13. Attribution:

L'Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante.

Fait à Yaoundé,

le _____

Le COORDONNATEUR

Ampliations:

- MINMAP (pour information);
- ARMP (pour publication);
- SOPECAM (pour publication);
- Pd/Cspm/PforR/IMPACT;
- Archives.

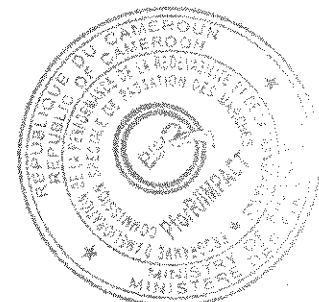


Table des Matières

Section I – Instructions aux fournisseurs

A. Introduction.....	9
1. Dispositions générales.....	9
B. Le Dossier de Demande de Cotations.....	9
2. Contenu du Dossier.....	9
C. Préparation des cotations.....	9
3. Langue de l'offre.....	9
4. Documents constitutifs de l'offre.....	9
5. Cotation.....	9
6. Monnaies de l'offre.....	10
7. Délai de validité des cotations.....	10
D. Dépôt des cotations.....	10
8. Cachetage et marquage des offres.....	10
9. Date et heure limite de dépôt des offres.....	10
E. Ouverture des plis et évaluation des offres.....	10
10. Ouverture des plis.....	10
11. Evaluation et Comparaison des offres.....	10
F. Attribution du marché.....	11
12. Attribution du marché.....	11
13. Notification de l'attribution du marché.....	11
14. Signature de la lettre de marché.....	11
15. Corruption et manœuvres frauduleuses.....	11
Section II – Modèles	
d'annexes.....	7
1. Lettre de cotation.....	7
2. Formulaire du Bordereau des prix unitaires.....	8
3. Bordereau Descriptif et Quantitatif.....	8
4. Spécification technique des Fournitures.....	9
5. Lettre de marché.....	10
6. Tableau de comparaison des cotation.....	11

SECTION I : INSTRUCTIONS AUX FOURNISSEURS

Section I - Instructions aux Fournisseurs[Ⓢ]

A. Introduction

1. Dispositions générales 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

2. Contenu du Dossier 2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après:
- (a) Avis de Demande de Cotations ;
 - (b) Instructions aux fournisseurs ;
 - (c) Modèle de lettre de cotations ;
 - (d) Modèle de Bordereau des Prix Unitaires ;
 - (e) Modèle de Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ) ;
 - (f) Specifications techniques
 - (g) Modèle de lettre d'engagement sur l'honneur de non abandon ou exclusion des marchés au cours des trois (03) dernières années
 - (h) Modèle de lettre de Marchés ;
 - (i) Modèle de tableau de comparaison des prix ;
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

C. Préparation des cotations

3. Langue de l'offre 3.1 La cotation ainsi que toute correspondance constituant la cotation, seront rédigées dans la langue française.
4. Documents constitutifs de l'offre 4.1 La cotation présentée en Set (07) exemplaires (un (01) original et cinq (06) copies) et une copie électronique dans une clé USB par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :
- (a) La lettre de cotation, datée et signée suivant modèle joint ;
 - (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
 - (c) Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé ;
 - (d) Les prospectus ou brochures en couleur et fiches techniques du matériel proposé (qui feront partie intégrante de l'offre)
 - (e) Les références du fournisseur pour des missions similaires (au moins un (01) marchés de fournitures au cours des

[Ⓢ] Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.

- cinq (05) dernière années (2025-2022) ; joindre les copies des marchés et les procès-verbaux de réception) ;
- (f) Les pièces administratives indiquées au point 5.4 ci-dessous ;
 - (g) La lettre d'engagement sur l'honneur de non abandon ou exclusion des marchés au cours des trois (03) dernières années.
 - (h) Garantie de soumission d'un montant de trois million sept cent (3 700 000) CFCA accompagné du récépissé de la caisse de dépôts et de déconsignations (CDEC).

NB : L'absence de la garantie de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

5. Cotation

- 5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. hors taxes (HTVA) ;
 - ou
 - b. toutes taxes comprises (TTC), TVA comprise.

- 5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Consultation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché.

- 5.1 Le Fournisseur remplira et signera le projet de Lettre de Marché

- (i) Autre : Le fournisseur produira également un **dossier administratif** composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs et composés des éléments suivants en cours de validité (datant de moins de trois (03) mois) : (i) Attestation de non faillite ; (ii) Attestation de conformité fiscale ; (iii) Certificat de non exclusion de l'ARMP ; (iv) Attestation soumission CNPS ; (v) Attestation d'immatriculation ; (vi) Garantie de soumission d'un montant de trois million sept cent (3 700 000) CFCA accompagné du récépissé de la caisse de dépôts et de déconsignations (CDEC). (vii) Plan de localisation.

(j)
L'absence de toute ou partie des pièces ci-dessus n'entraînera pas le rejet de la proposition au moment de l'évaluation. Toutefois celles-ci seront exigées au moment de l'attribution du marché.

NB : L'absence de la garantie de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

6. Monnaies de l'offre 6.1 Les prix seront libellés en **Francs CFA**.
7. Délai de validité des cotations 7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée dans l'Avis de Demande de Cotations.

D. Dépôt des cotations

8. Cachetage et marquage des offres 8.1 Les Fournisseurs placeront l'**original et six (06) copies (y compris la copie numérique)** de leur cotation dans une enveloppe cachetée :
- (a) adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans l'Avis de Demande de Cotation ; et
 - (b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans l'Avis de Demande de Cotation.
9. Date et heure limite de dépôt des offres 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1 (a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans l'Avis de Demande de Cotation.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. Ouverture des plis 10.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans l'Avis de Demande de Cotation.
- 10.2 La Commission Spéciale de Passation des Marchés préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
11. Évaluation et Comparaison des offres 11.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés (par le biais d'une sous-commission) procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :
- **Examen préliminaire ;**
Le processus d'évaluation démarrera dès l'ouverture des plis. L'examen préliminaire des cotations aura pour objet d'identifier et de rejeter celles non conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de demande de cotations et les cotations ainsi rejetées ne seront pas acceptées à l'examen détaillé.
 - **Examen détaillé ;**
Seules les cotations retenues à l'issue de l'examen préliminaire seront examinées à ce stade. Les cotations seront classées de la moins disante à la plus disante après vérification des calculs et corrections des erreurs éventuelles

N.B : En cas d'omission du prix d'un article pour lequel le soumissionnaire a présenté les caractéristiques dans son offre, la Sous-commission d'évaluation procédera à une compensation de

ladite omission en ajoutant aux prix de l'offre, le montant estimé de cette lacune. A cet effet, la Sous-Commission déterminera la moyenne des prix, de l'article concerné, indiqués dans les autres offres en vue de compléter l'offre incomplète à des fins de comparaison

a) Les critères majeurs valant élimination en cas de non-respect de la présente Demande de Cotation sont les suivants :

- i. Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- ii. Figurer sur la liste des entreprises défaillantes publiées par la Banque Mondiale ou le MINMAP ;
- iii. Critères majeurs des différentes spécifications techniques.

b) Les critères de qualification sont les suivantes :

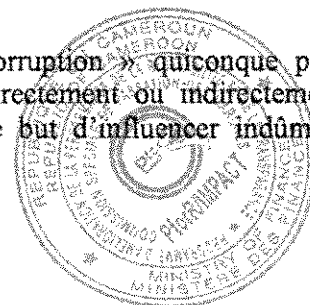
- i. Justifier d'au moins deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (2025-2022) d'un montant cumulé d'au moins 140 000 000 (cent quarante millions) de Fcfa pour le Lot1,
- ii. Et d'un montant de 800 000 (huit cent mille) Fcfa pour le Lot2.

F. Attribution du marché

- | | |
|--|--|
| 12. Attribution du marché | 12.1 L'Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante. |
| 13. Notification de l'attribution du marché | 13.1 La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l'Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de l'Avis de Demande de Cotations. |
| 14. Signature de la lettre de marché | 14.1 Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Fournisseur. |
| 15. Règle de la Banque en matière de Fraude et corruption | 15.1 La Banque exige que les Emprunteurs (y compris les bénéficiaires d'un financement de la Banque), les soumissionnaires (candidats et proposants), consultants, entrepreneurs et fournisseurs, les sous-traitants, sous-consultants, prestataires de services ou fournisseurs, tous les agents (déclarés ou non) ainsi que l'ensemble de leur personnel se conforment aux normes les plus strictes en matière d'éthique , durant le processus de passation des marchés, la sélection, et l'exécution des contrats financés par la Banque, et s'abstiennent de toute fraude et corruption. En vertu de ce principe, la banque :

a) aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :

(i) est coupable « d'acte de corruption » quiconque propose, donne, reçoit ou sollicite, directement ou indirectement, un quelconque avantage dans le but d'influencer indûment les |

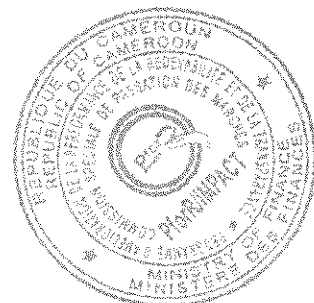


actions d'une autre partie ;

- (ii) se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque omet, y compris déforme des faits, qui induit une partie en erreur, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire une partie en erreur dans le but d'obtenir un avantage financier ou d'une autre nature, ou de se soustraire à une obligation ;
- (iii) se livre à des « manœuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent entre plusieurs parties destinées à atteindre un but illégitime, y compris influencer indûment les actes d'une autre partie ;
- (iv) se livre à des « manœuvres coercitives » consiste à porter atteinte ou à causer préjudice, ou à menacer de porter atteinte ou de causer préjudice, directement ou indirectement, à une quelconque partie ou à l'un de ses biens dans le but d'influencer indûment ses actes ;
- (v) se livre à des « manœuvres obstructionnistes »,
 - (aa) quiconque qui détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément tout élément de preuve dans une enquête, ou fait de fausse déclaration à ses enquêteurs pour entraver concrètement une enquête menée par la Banque sur des affaires de corruption, des manœuvres frauduleuses ou des pratiques coercitives ou collusoires présumées, ou la menace, le harcèlement ou l'intimidation d'une quelconque partie pour l'empêcher de divulguer ce qu'elle sait sur des questions intéressant l'enquête ou de poursuivre l'enquête ;
ou
 - (bb) celui qui entrave concrètement l'exercice par la Banque de ses droits d'inspection et d'audit qui lui sont conférés en vertu des stipulations du paragraphe 15. e. ci-après ;
- b) rejettera la proposition d'attribution d'un marché ou contrat si elle établit que la personne physique ou morale à laquelle il est recommandé d'attribuer ledit marché ou contrat, ou l'un des membres de son personnel ou l'un de ses agents, sous - consultants, sous-traitants, prestataires de service, fournisseurs, ou un de leurs employés s'est livré, directement ou indirectement, à un acte de corruption, une manœuvre frauduleuse, collusive, coercitive ou obstructionniste en vue de l'obtention dudit marché ou contrat ;
- c) pourra prendre, en plus des recours juridiques prévus dans l'Accord Juridique pertinent, toutes mesures appropriées, y compris déclarera la passation du marché non conforme, si elle établit qu'à un moment quelconque un représentant de l'Emprunteur ou d'un bénéficiaire d'une partie du prêt s'est livré à un acte de corruption, une manœuvre frauduleuse, collusive, coercitive ou obstructionniste pendant le processus de passation des marchés, la sélection ou l'exécution du marché en question, sans que l'Emprunteur ait pris en temps opportun

des mesures appropriées jugées satisfaisantes par la Banque pour mettre fin à ces pratiques au moment de leur survenance, notamment sans en avoir informé la Banque dans les plus brefs délais après avoir pris connaissance de ces pratiques ;

- d) sanctionnera, en application des Directives pour la Lutte contre la Corruption et conformément aux politiques et aux procédures de sanction de la Banque définies dans le Cadre des Sanctions du Groupe de la Banque mondiale, toute personne physique ou morale dont il est déterminé qu'elle s'est livrée, à un moment quelconque, à un acte de fraude ou de corruption lié au processus de passation des marchés, à la sélection ou à l'exécution d'un contrat financé par la Banque ;
- e) pourra exiger qu'une clause soit introduite dans les dossiers d'Appel d'Offres et d'Appels à Propositions ainsi que dans les contrats financés par un prêt de la Banque obligeant les soumissionnaires (candidats/proposants), consultants, entrepreneurs et fournisseurs, leurs sous-traitants, sous-consultants, agents, personnels, consultants, prestataires de services et fournisseurs à autoriser la Banque à inspecter tous les comptes, dossiers et autres documents relatifs au processus de passation des marchés, à la sélection et à l'exécution du marché et à charger des vérificateurs nommés par elle de réaliser un audit.



SECTION II : MODELES D'ANNEXES

1. Lettre de Cotation

Date : 24 MARS 2026

Demande de Cotation N° : 002

A: [nom et adresse de l'Acheteur]

Mesdames et/ou Messieurs,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir nos services pour **l'acquisition du matériel roulant pour le fonctionnement du programme en deux lots : lot1 : acquisition de trois (03) véhicules (Prado, Rav4, Pick-up...) lot2 : acquisition d'une (01) moto**, conformément à la Demande de Cotations **N°002/DC/MINFI/UCP/PforR-IMPACT/CSPM/2026 DU_24 MARS 2026** et pour la somme de TTC (*en chiffres*) et (*en lettres*) ou autres montants énumérés dans le devis ou Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période **de quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____ 20 _____.

[signature]

[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de:

2. Bordereau des Prix Unitaires
(À remplir par le Fournisseur)
Lot 1

No	Description détaillée de l'article	Unité	Quantité	Prix Unitaire En chiffres	Prix Unitaire En lettres
1	Land Cruiser Prado turbo Diesel All Rounder	Unité	01		
02	Rav4 2.0l CVT 4X4	u	01		
03	Pick-up 4X4 Diesel de marque Hilux 2.4 GB Country double CAB6 MT	u	01		

Bordereau des prix unitaires
(A remplir par le fournisseur)
Lot 2

Description détaillée de l'article	Unité	Quantité	Prix Unitaire en chiffres	Prix Unitaire en lettres
Moto Honda	U	01		

NB : Les Véhicules et la Moto proposés par le soumissionnaire doivent être accompagnés par les prospectus.

3. Devis estimatif

(À remplir par le Fournisseur)

Lot1

No	Description détaillée de l'article	Unité	Quantité			Livraison	
				Prix Unitaire	Prix Total	délai	lieu
1	Land Cruiser Prado Turbo Diesel All Rounder	01					
2	Rav4 2.0 l 4x4	01					
3	Pickup 4x4 de marque Hilux 2.4 GB Country Double CAB6	01					
				Montant hors taxes (HT) Montant taxe sur la valeur ajoutée (IR)19,25% Montant toutes taxes comprises (TTC) Montant impôts sur le revenu (IR)5,5 ou 2,2% Montant net à payer (NAP)			

Devis estimatif

A remplir par le Fournisseur)

Lot2

No	Description détaillée de l'article	Unité	Quantité			Livraison	
				Prix Unitaire	Prix Total	délai	lieu
1	Moto	01					
				Montant hors taxes (HT) Montant taxe sur la valeur ajoutée (IR)19,25% Montant toutes taxes comprises (TTC) Montant impôts sur le revenu (IR)5,5 ou 2,2% Montant net à payer (NAP)			

Delai

d'exécution : maximum soixante (60 jours) après notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

NB : Le fournisseur peut améliorer sa proposition en incluant d'autres avantages sans modification du marché de base. Une réunion de mise au point sera tenue avec la structure retenue afin de tenir compte des exigences de la qualité de service

SPECIFICATION TECHNIQUE DES LOTS

LOT1: LAND CRUISER PRADO, RAV4 2.0L 4X4

ET PICKUP 4X4 DIESEL DE MARQUE HILUX 2.4 GB COUNTRY DOUBLE CAB 6 MT

1. LAND CRUISER PRADO TURBO DIESEL ALL ROUNDER

N.B : LES CRITERES MAJEURS A RESPECTER OBLIGATOIREMENT SONT LES SUIVANTS :

CRITERES MAJEURS

DESIGNATION	CARACTÉRISTIQUES	OUI /NON
MOTEUR	Alimentation : injection rame commune Energie : Diesel Nombre de cylinder 4 Cylindrée cm3 : 2755 CC Capacité de réservoir : 80L Puissance : maxi kw a tr/m 150/3000-3400 Puissance maxi (ch) a tr/m 204/3000-3400 Couple maxi nm/tr/mm 500/1600-2800	
ANNÉE DE FABRICATION	2024/2025	
FREIN	Frein avant disque ventilé Frein arrière ventilé Frein parking électrique	
TRANSMISSION	Type de transmission : 4x4 roues permanentes (motrices) Boîte de vitesse automatique Nombre de rapport : 6 Rétroviseur Extérieur Electriques Jantes en Aluminium Marches pieds latéraux Pneumatique Pneus Réf. : 265 /65R18	
ACCESSOIRES DE CONTROLE ET COMMUNICATION	Garde au sol : 210 Rétroviseur interne, bonne vue interne et arrière Rétroviseur extérieur Rétroviseur extérieur rabattable Compteurs : compte-tours, horloge, ... Rétroviseurs externes : bonnes vues arrière latérales Commande radio au Volant	
CEINTURE DE SECURITE	GPS Airbags : Airbag conducteur et passager avant /arrière Assiette des phares : réglages électriques Ceinture de sécurité 2 -ème rangée Prétensionneurs ceintures de sécurité Antidémarrage électronique, Alerte sonore, alerte de port mal fermé, 3 -ème feu stop Abs, réparations électronique, triangle de signalisation extincteurs Boites à pharmacie Gilet de sécurité Matériel pour changer les roues	

2-CRITERES MINIMALS

DESIGNATIONS	CARACTERISTIQUES	OUI/NON
CARROSSERIE	Game des Couleurs : Gris Lève vitres électriques	

	Nombre de portes : 5 Nombre de places : 7 Moteur à 4 cylindres	
CONFORT	Ecran tactile 8 pouces Radio MP3 Connectique USB, Bluetooth, Apple caplay, Android Pare-soleil côté conducteur et côté passager Haut-parleur Po Boite a gant verrouillable Vitre électrique Fermeture centraliser Volant Volant réglable Siege avant Sellerie garnissage Siege conducteur réglable Appui tête Roue de secours Nombre de roue de secours	
DIMENSIONS ET POIDS	Empattement 2850 Capacité réservoir 80 L Charge utile 920 Poids vide 2,490 kg Poids brut 3100 kg	
DIMENSIONS DES PNEUS	265/65R18	

1.2. RAV4 2.0L Confort CVT 4X4

CRITERES MAJEURS

DESIGNATIONS	CARACTERISTIQUES	OUI/NON
MOTEUR	Type de moteur en ligne Energie : Essence Nombre de cylindres 4 Cylindrée cm3 : 1987 Puissance : maxi kw a tr/m 127/6600 Puissance maxi (ch) a tr/m 173/6600 Couple maxi nm/tr/m 203/4400-4900	
TRANSMISSION	Boîte de vitesse 4x4 pilotés automatiquement	
FREIN	Frein avant : disque ventilé Frein arrière : disque Freins de parking Electrique	
DIMENSIONS ET POIDS	Volume du coffre à bagage 542 Capacité réservoir 55 l Garde au sol : 195 mm Poids vide 1615 Poids autorisé chargé 2125 Nombre de place 5	
DIMENSIONS PNEUS	225/65R17	
ANNEE DE FABRICATION	2024/2025	

SECURITE	GPS Airbag : conducteur, passager, genoux (conducteur) Phares : Full Led Ceintures de sécurité avant Ceinture de sécurité 2 ^{ème} rangé Prétensionneurs ceintures de sécurité : avant ABS Fixation ISOFIX Appui têtes : avant, arrière Nombre roue de secours : 1 Anti démarrage électronique Alerte sonore ceinture Alerte de porte mal fermée	
----------	---	--

CRITERES MINIMALS

DESIGNATIONS	CARACTERISTIQUES	OUI /NON
CARROSSERIE	Gamme des Couleurs : autres couleurs que la Blanche et la rouge SUV Portes ;5	
EXTERIEUR	Jante : Alu Rétroviseur extérieur : réglable Electrique Rétroviseur extérieur rabattage : Electrique Pare chocs AV/ARR : ton caisse Roue de secours : alliage	

1.3. PICKUP 4X4 DIESEL DE MARQUE HILUX 2.4 GB COUNTRY DOUBLE CAB6 MT

CRITERES MAJEURS

DESIGNATION	CARACTERISTIQUE	OUI/NON
MOTEUR	Moteur à 4 cylindres Energie : Diesel Nombre de cylindré 4 Cylindrée cm3 : 2 393 CC Capacité de réservoir : 80L Couple maxi : 400 Nm Puissance 150 ch.	
TRANSMISSION	Type de transmission : 4x4 (motrices) Boîte de vitesse manuelle Nombre de rapport : 5 Jantes en tôle Enjolivers 16" Pneumatique Pneus Réf. : 205R16	
FREINS	Frein avant disque Frein arrière Tambours Frein parking Manuel	
DIMENSIONS ET POIDS	Longueur : 5,325M Largeur : 1,800 M Empattement 3,085m Capacité réservoir 80	

LOT 2 : CRITERES MAJEURS**MOTO HONDA**

DESIGNATIONS	CARACTERISTIQUES
Moteur	Monocylindre 4 temps refroidisseur air
Cylindres	110 ccs
Puissance kw	7000 RPM
Couple mixte	8.9 NM 6000RPM
Transmission	4 vitesses
Démarrage	Démarrage électrique et kick
Freinage AV/AR	Tambour
Capacité du réservoir	12 litres
Consommation	70km/ litre
Pneumatique	AV/AR AV :275-17, AR :300-17
Jante	Alu
Anne de fabrication	2024/2024
Dimensions et poids <ul style="list-style-type: none">• Dimensions (long x large x haut) 1990 mm x 733 x1044• Empattement 1273 mm• Garde au sol 162 mm• Poids à sec 94 kg	

**5. LETTRE D'ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR DE NON ABANDON OU EXCLUSION
DES MARCHÉS AU COURS DES TROIS (03) DERNIÈRES ANNÉES**

Nom de l'Entreprise
Adresse Postale
Adresse Physique

Messieurs,

Par la présente, nous déclarons sur l'honneur qu'à la date de la signature ci-dessous, notre entreprise n'est pas en situation, d'abandon, d'exclusion, ni de suspension, par l'Agence de Régulation des Marchés Publics du Cameroun.

Nous nous engageons au cas où nous serions retenus comme adjudicataire provisoire pour l'exécution de projets, de vous soumettre dans les 7 jours de votre demande, une attestation dûment certifiée par l'ARMP confirmant cette déclaration.

Date : _____

Signature

Nom :
Titre du signataire dans l'Entreprise :

6- Lettre de marché

Aux termes de la consultation N°002/DC/MINFI/PforR/IMPACT/CSPM//2026 du 24 Mars 2026 intervenue le _____ entre le *Programme d'Amélioration de la Performance, de la Redevabilité et de la Transparence (PforR/IMPACT)* (ci-après désignée « le Client ») d'une part et [nom et adresse complète du Prestataire] (ci-après désigné comme le « Fournisseur ») d'autre part :

ATTENDU que l'Acheteur désire que certains services soient assurés par le fournisseur, c'est-à-dire, soient livrés et réalisés à sa demande et au fur et à mesure que le besoin se fait sentir, dans le cadre de l'acquisition du matériel roulant pour le fonctionnement du programme en deux lots : lot1 : acquisition de trois (03) véhicules (Prado, Rav4, Pick-up...) lot2 : acquisition d'une (01) moto, a accepté une offre du fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à (prix des fournitures en toutes lettres et en chiffre, en hors taxes ou toutes taxes comprises) ci-après désigné comme le « prix de la lettre du Marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de Marché :

- (a) La Demande de Cotation envoyés au fournisseur ;
- (b) Le Bordereau Descriptif ci-dessous ;
- (c) L'offre technique du Fournisseur ;
- (d) La notification de l'attribution au Fournisseur.
- (e) La notification de la Lettre de Marché au Fournisseur.

2. En contrepartie des règlements à effectuer par le Client au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient d'exécuter les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces prestations conformément, à tous égards, aux stipulations de la présente Lettre de Marché.

3. Le Client convient de son côté de payer au Fournisseur les Services fournis au Prix unitaire des services listés dans la Lettre de Marché et ceux qui seront encore commandés, conformément aux tarifs de l'offre.

4. Les paiements sont effectués en francs CFA au plus tard 30 jours après la présentation de la facture timbrée en six (06) exemplaires accompagnée du procès-verbal de réception des fournitures à l'Unité de Coordination du Programme PforR/IMPACT.

5. Le Client se libérera des sommes dues au Fournisseur par virement au compte bancaire de ce dernier dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Code banque :
- Code guichet :
- N° de compte :
- Clé :
- Domiciliation :
- Agence :
- Nom du Titulaire du Compte :

Soit un montant total de [prix des services en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises] Francs CFA, pour une période de [délais de livraison].

6. Ces prix ne sont pas révisables.

7. Le Fournisseur livre ou exécute les fournitures conformément à son offre et à la Lettre de Marché. La livraison est attestée par le Client au profit du Fournisseur. Elle se fera **dans les soixante (60) jours, dès notification de l'ordre de service.**

Cette livraison sera accompagnée pour chaque matériel roulant :

- Copie de la facture du prestataire décrivant les fournitures, indiquant les quantités, leurs prix unitaires et le montant total ;
- La notification de la livraison ;
- Le certificat de garanti du fabricant ou du fournisseur, la carte grise, plaque CEMAC , le chevron de sécurité, tapis et trousse de secours.

8. Le Client peut, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre de la Lettre de Marché, notifier par écrit le Fournisseur de la résiliation de la totalité ou d'une partie de la Lettre de Marché si ce dernier manque à exécuter toute obligation au titre de la Lettre de Marché. Cette résiliation expose le Fournisseur au rejet de ses propositions dans de futurs marchés similaires lancés par le Client.

9. Le Client et le Fournisseur feront tous les efforts possibles pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre eux au titre de la Lettre de Marché.

10. Le marché sera exécuté conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun.

11. Si, trente (30) jours après le commencement de ces négociations informelles, le Client et le Fournisseur ont été incapables de régler le litige à l'amiable, chacune des parties peut demander le règlement du litige soit par conciliation offerte par un tiers, soit par saisine du tribunal compétent au Cameroun.

12. La **Commission de réception du présent marché** est composée comme suit :

- Le Coordonnateur du PforR/impact ou son représentant (Président)
- Le Représentant du MINCAF, Ingénieur du Marché (rapporteur)

Membres:

- Le Responsable Environnemental et Social ;
- Le Responsable en Passation des Marchés de l'UCP/PforR/IMPACT.

Observateur:

- Le représentant MINMAP

Invités:

- Le soumissionnaire ou son représentant

Les parties au contrat ont signé la présente Lettre de Marché en conformité avec les lois et règlements de la République du Cameroun, les jours, mois et année mentionnés ci-dessous.

13. Intérêt moratoire

Le délai au-delà duquel l'Acheteur paiera des intérêts au Fournisseur est de : soixante (60) jours suivant la présentation de la facture ou la demande de règlement par le Fournisseur, et après son acceptation par l'Acheteur

Le taux des intérêts de retard applicable sera : le taux d'escompte pratiqué par la BEAC ou la Banque d'émission de la monnaie de paiement majorée d'un point, à la date de paiement prévue au contrat.

14. **Pénalités de retard :** En cas de dépassement du délai contractuel imputable au titulaire du marché, il lui est appliqué une pénalité de retard, dont le montant est fixé comme suit :

- Un deux millièmes (1/2000è) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par le marché ;

- Un millièrre (1/1000è) du montent TTC du marchè de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

Le montent maximum des pénalités de retard sera de : **10% du montent du marchè**

Fait à Yaoundé le _____

Fait à Yaoundé le _____

Pour le Fournisseur .

Pour le Client

Demande de Cotations : DC N002/DC/MINFI/PforR/IMPACT/CSPM/2026 du 24 MARS 2026

Date de remise des cotations : 10 Avril 2026 à 14 heures

Date d'ouverture des plis : 10 Avril 2026 à 15 h

Lieu d'ouverture : UCP PforR/IMPACT

1. Tableau de la vérification administrative des Cotations

N°	Soumissionnaires	Attestation d'immatriculation	Attestation de Conformité Fiscale	Attestation de domiciliation bancaire	Plan de Localisation	Attestation de non faillite	Attestation CNPS	Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP)	Garantie de soumission
1									
2									
3									
4									
5									
6									

Nom :

Fonction :

Signature :

-
-
-
-
-
-

